

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.150

L'An deux Mille Huit, le 13 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 novembre 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 novembre 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. LABIA représenté par Mme FAUQUET-MOLL
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme LEFEBVRE représentée par M. GONZALEZ
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

ETAIENT ABSENTS – EXCUSES : Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CHABASSE, Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 30

Mme FAUQUET-MOLL a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **GROUPES SCOLAIRES DU 1^{ER} DEGRE – PROGRAMME DE TRAVAUX SCOLAIRES 2009
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL**

RAPPORTEUR : Mme LECOMTE

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 08 juillet 2008, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé le détail des opérations susceptibles d'être subventionnées et réalisées au cours de l'année 2009 dans les locaux scolaires du premier degré de la Ville de Royan.

A cet effet, les Services Techniques ont établi un programme 2009 de travaux qui a été présenté en commission scolaire le 17 septembre 2008. Cette commission a retenu un ensemble de propositions pour un montant de 501 500 € TTC, dont 443 000 € TTC de travaux subventionnables et 58 500 € TTC de travaux non éligibles, qui se décompose comme suit :

I – TRAVAUX DE RENOVATION DES CLASSES, SANITAIRES ET LOCAUX PEDAGOGIQUES:

- <u>Ecole la Clairière</u> :	
o <u>Maternelle</u> : rénovation de 4 classes.....	36 000,00 €
- <u>Ecole Jules FERRY</u> :	
o <u>Maternelle</u> : rénovation du couloir de l'étage	15 500,00 €
- <u>Ecole Louis Bouchet</u> :	
o <u>Maternelle</u> : agrandissement de la salle des professeurs.....	9 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : rénovation classes 9 et 11 et salle psychologue...	27 000,00 €
- <u>Ecole Marne Yeuse</u> :	
o <u>Maternelle</u> : rénovation des sanitaires	11 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : rénovation des sanitaires	6 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : rénovation de 2 classes.....	18 000,00 €
- <u>Ecole Maine Geoffroy</u> :	
o <u>Maternelle</u> : rénovation de 5 classes.....	45 000,00 €
o <u>Maternelle</u> : rénovation salle des ATSEM et dortoirs petits.....	15 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : démolition douche, aménagement local ménage .	13 500,00 €
Sous total travaux de rénovation	196 000,00 €

II – REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET STORES D'OCCULTATION :

- <u>Ecole la Clairière</u> :	
o <u>Maternelle</u> : réfectoire	6 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : rez-de-chaussée et étage nord.....	30 000,00 €
- <u>Ecole Jules FERRY</u> :	
o <u>Maternelle</u> : impostes salle de jeux	3 500,00 €
o <u>Elémentaire</u> : rez-de-chaussée classes nord ouest.....	73 000,00 €
- <u>Ecole Louis Bouchet</u> :	
o <u>Maternelle</u> : agrandissement de la salle des professeurs.....	10 000,00 €
- <u>Ecole Maine Geoffroy</u> :	
o <u>Maternelle</u> : rénovation de 5 classes.....	47 000,00 €
o <u>Maternelle</u> : rénovation salle des ATSEM et dortoirs petits.....	20 000,00 €
Sous total travaux de menuiseries extérieures et store d'occultation..	189 500,00 €

III – CABLAGE INFORMATIQUE :

- <u>Ecole la Clairière</u> :	
o <u>Maternelle</u> :	3 000,00 €
- <u>Ecole Louis Bouchet</u> :	
o <u>Maternelle</u> :	3 000,00 €
- <u>Ecole Marne Yeuse</u> :	
o <u>Maternelle</u> :	5 000,00 €
- <u>Ecole Maine Geoffroy</u> :	
o <u>Maternelle</u> :	3 000,00 €
Sous total travaux de câblage informatique.....	14 000,00 €

IV – TOITURE ZINGUERIE :

- <u>Ecole la Clairière</u> :	
o <u>Maternelle</u> :	10 000,00 €
- <u>Ecole Jules FERRY</u> :	
o <u>Maternelle</u> : étanchéité toiture terrasse	30 000,00 €
Sous total travaux de toiture zinguerie	40 000,00 €

V – TRAVAUX DE SECURITE :

- <u>Ecole Louis Bouchet</u> :	
o <u>Elémentaire</u> : remplacement de l'armoire tarif jaune	3 500,00 €
Sous total travaux de sécurité.....	3 500,00 €

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES T.T.C. 443 000,00 €

VII – POUR MEMOIRE TRAVAUX NON ELIGIBLES:

- <u>Ecole Jules FERRY</u> :	
o <u>Maternelle</u> : ravalement de façade salle de jeux.....	3 500,00 €
- <u>Ecole Louis Bouchet maternelle</u> :	
o <u>Maternelle</u> : jeux de cours.....	10 000,00 €
- <u>Ecole Marne Yeuse</u> :	
o <u>Maternelle</u> : construction d'un préau.....	30 000,00 €
o <u>Elémentaire</u> : peinture des avants et planches de rive	15 000,00 €
Sous total travaux non éligibles	58 500,00 €

TOTAL DE TRAVAUX retenu par la Commission Scolaire pour 2009 501 500,00 €TTC

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante de se prononcer favorablement sur le programme de travaux 2009 estimé à 501.500 €TTC et de solliciter le Conseil Général pour l'obtention des aides au taux le plus élevé pour la part des travaux éligible à la subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 8 juillet 2008,
- VU l'avis de la Commission Scolaire réunie le 17 septembre 2008,
- VU le programme de travaux 2009 à réaliser dans les établissements scolaires du 1^{er} degré,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le programme de travaux 2009 à réaliser dans les locaux scolaires du premier degré au cours de l'exercice 2009, pour un montant de 501 500 €TTC,
- de solliciter du Conseil Général les aides correspondantes au taux le plus élevé pour les opérations éligibles à la subvention,
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 novembre 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT